BOBIGNY Manif des jeunes de la Balle au centre

« Marseillaise » et brouhaha au conseil

Bobigny, hier soir. Une trentaine de jeunes ont perturbé le conseil municipal, dénonçant le manque d'écoute de la ville. *(LP/B.L.)*

« Je vote, donc j'existe ! », « Y en a marre des menteurs » ou encore « Dehors les cocos ! » : tels sont les messages, plutôt explicites, inscrits sur les pancartes multicolores. Il est 19 h 15 hier soir et le conseil municipal de Bobigny vient de commencer lorsqu'une trentaine de jeunes de la ville, filles et garçons confondus, âgés de 15 à 30 ans, pénètrent en silence dans la salle du conseil entourés d'une nuée de journalistes. Ils viennent se poster, hilares, derrière les élus tandis que la maire (PC), Catherine Peyge, continue, impassible, de lire les décisions du conseil municipal : le soutien aux ouvriers de PSA, la satisfaction devant la libération, tout juste annoncée, du journaliste du 93 Nadir Dendoune.

Les jeunes seront jugés lundi pour acte d'intimidation

Derrière ce coup monté de longue date : l'association la Balle au centre (BAC) qui ne revendique aucune appartenance politique et réunit des jeunes de la ville venus pour interpeller les élus sur leurs conditions de vie mais aussi sur le manque d'écoute et de démocratie au sein de la commune. L'un des meneurs de l'association, Rachid Chatri, est un ancien militant du PC qui a semblé-t-il pris ses distances avec son ancien parti. Fin 2012, ces mêmes jeunes avaient organisé un sit-in devant le bureau de la maire. Ils sont jugés lundi prochain au tribunal de Bobigny pour « acte d'intimidation » vis-à-vis du personnel de la mairie.

Dans la salle du conseil, le brouhaha monte d'un cran et la maire interrompt la séance à la demande expresse des jeunes. Au mégaphone, une jeune fille lit un texte où il est question de Bobigny, cette « ville poubelle, dangereuse et communautaire ». Puis le groupe entonne l'hymne national devant les élus, l'air plutôt résigné. « J'ai entendu votre demande », conclut laconiquement Catherine Peyge. « N'oublions pas que la période préélectorale a commencé », souffle-t-on dans les bancs du public.

B.L.

MONTREUIL Vingt-huit jours de grève au Méliès

« Du jamais-vu dans un cinéma en France »

INTERVIEW **Frédéric Borgia,** délégué général de Cinémas 93

Frédéric Borgia, distributeur de films et délégué général de Cinémas 93, association des cinémas publics du 93*, revient sur les causes et les conséquences de la crise qui sévit depuis décembre au cinéma le Méliès à Montreuil.

Après vingt-huit jours de grève, la crise perdure au cinéma municipal de Montreuil, le Georges-Méliès. Ce conflit est-il inédit dans un cinéma en France ?

FRÉDÉRIC BORGIA. A ma connaissance, cette grève, c'est du jamais-vu dans un cinéma en France . A Montreuil, les gens sont très attachés au Méliès. Aujourd'hui, ils s'impatientent, en ont assez de cette mauvaise ambiance. Ils ont envie qu'une solution soit trouvée pour que leur cinéma puisse à nouveau fonctionner. En outre, certains projets que nous menons en partenariat avec le Méliès risquent d'être annulés. Comme les séances de « collèges au cinéma ».

D'après l'enquête administrative et celle du Trésor public, le Méliès fonctionnait avec une double billetterie. Cette pratique est-elle courante dans les cinémas publics français ?

Plus qu'une double billetterie, disons que les entrées des séances non commerciales n'étaient pas comptabilisées et n'apparaissaient pas auprès de la trésorerie principale. Aujourd'hui, 95 % des billetteries des cinémas sont informatisées en France et c'est le cas au Méliès. Dans un même logiciel, on peut différencier les séances commerciales et non commerciales et faire en sorte que toutes les recettes apparaissent. Le Centre national de la cinématographie (CNC) a tenté de clarifier la législation en vigueur. Au Méliès, les séances non commerciales faisaient l'objet d'une caisse à part qui n'était pas intégrée aux caisses de la mairie. C'était un bricolage qui date d'une dizaine d'années. Est-ce la faute des administrateurs du Méliès qui se sont succédé ? De la mairie ? Faire porter la responsabilité à une seule personne, c'est un peu dur. D'autres cinémas fonctionnent peut-être encore ainsi. C'est une erreur.

La ville demande à l'équipe du Méliès de rembourser toutes les exonérations d'entrées émises depuis 2009. Comment justifier ces séances non payées ?

Il faut expliquer le principe des exonérations : dans un théâtre, par exemple, il est tout à fait usuel de ne pas faire payer les collègues du théâtre voisin quand ils veulent voir une pièce. C'est pour eux un outil de travail. Dans un cinéma, ces entrées non payées par les associatifs ou les professionnels représentent environ 5 % des entrées. Au Méliès comme ailleurs, ce système est en vigueur.

Propos recueillis par **BÉRANGÈRE LEPETIT**

** L'association Cinémas 93 regroupe 23 cinémas publics, dont le Méliès. Elle a été créée en 1996 pour dynamiser les projets entre ces différents cinémas.*

Montreuil. Depuis bientôt un mois, les spectateurs pâtissent du conflit qui oppose la ville à l'équipe du cinéma municipal le Méliès. *(LP/B.L.)*

Acteurs et réalisateurs en ébullition

« Voynet-Méliès : la guerre est déclarée ». Dans une tribune parue hier dans le quotidien « Libération », quatre réalisateurs de renom et habitants de Montreuil prennent la défense du cinéma municipal le Méliès et des agents grévistes, contre la maire (Europe Ecologie), Dominique Voynet, fustigeant « l'aveuglement de la mairie de Montreuil » et un « immense gâchis ». Déjà signataires en décembre dernier d'une lettre ouverte en faveur de l'équipe du cinéma, Solveig Anspach (« Hauts les cœurs »), Dominique Cabrera (« le Lait de la tendresse humaine »), Robert Guédiguian (« Marius et Jeannette ») et Dominik Moll prennent la plume. D'autres acteurs et réalisateurs sont aussi signataires, comme Mathieu Amalric, Laurent Cantet, Arnaud Desplechin, Valérie Donzelli, Pascale Ferran, Agnès Jaoui ou encore Bertrand Tavernier.

OÙ CHINER

93 **Noisy-le-Grand.** Brocante traditionnelle, demain, sous la halle du marché couvert, 20 exp. pros (01.45.92.58.54).

75 **VIIIe.** Troisième Salon de Paris, antiquaires et art contemporain. A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 24 février, avenue des Champs-Elysées (Mo Champs-Elysée-Clémenceau), exp. pros. Entrée : 15 €. (01.44.88.52.60).
XIe. Brocante boulevard Richard-Lenoir, demain et dimanche, à l'emplacement du marché Popincourt, 150 exp. part.-pros. (08.26.46.64.34).
XXe. Antiquités et brocante cours de Vincennes, demain et dimanche, Mo Nation, 80 exp. pros. (06.42.37.77.46).
Organisateurs, pour annoncer votre prochaine brocante, vide-greniers ou Salon de collectionneurs dans cet agenda, écrivez à ouchiner@gmail.com.

OSP **PUBLICATIONS JUDICIAIRES**
01.49.04.01.85 - annonces@osp.fr

DECLARATION D'ABSENCE

Par jugement du **Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY**, statuant en matière gracieuse, en date du **18 décembre 2012**, l'absence de Monsieur **Bernard, Daniel, Jacques FATON**, né le 16 mars 1949 à LE RAINCY (93) et dont le dernier domicile connu était à BONDY (93) a été déclarée conformément aux dispositions des articles 122 et suivants du Code Civil.

Madame Denise, Louise, Gabrielle GORIN épouse FATON,
Madame Christiane WILLIAMSON, née FATON,
Monsieur Richard FATON,
Madame Isabelle PASCO née FATON,
Monsieur Jacques GORIN,

Le contrat a été signé fin 2012

La ville s'offre une agence de com

C'est un contrat signé fin 2012 entre la mairie de Montreuil et l'agence DA Conseils, domiciliée rue de Lisbonne, dans le VIIIe arrondissement parisien. La mission de DA Conseils ? Améliorer la « stratégie globale de communication » de la ville de Montreuil, peut-on lire dans le document d'attribution du marché. Mais aussi : « valoriser l'image du territoire », élaborer un « plan média » et « organiser la gestion de la communication de crise (incendies, accidents, drames, expulsions) de façon efficace et réactive ». Dans ce même document, la ville fait ce constat : « L'action de la municipalité souffre d'une absence de lisibilité » et « les habitants ont une vision trop morcelée des actions de la municipalité ».

Coût de la prestation ? Un forfait compris entre 50 000 € et 198 000 € selon la mission et sa durée. « 200 000 €, c'est le montant du lancement de la campagne de Dominique Voynet », dénonce dans un communiqué Gaylord Le Chequer, le chef de file du groupe d'opposition Rassemblement de la gauche citoyenne (RGC), qui fustige ce contrat « signé en pleine période préélectorale avec les deniers du contribuable » et « un peu plus d'un mois » avant le déclenchement de l'affaire du cinéma le Méliès.

> *“C'est un contrat banal pour une collectivité”*
> **Dominique Voynet**

Des critiques balayées par la maire (Europe Ecologie), Dominique Voynet. « Nous n'avons jamais eu besoin de *spin doctors* pour le Méliès ! Tous les communiqués ont été rédigés en interne. » « C'est un contrat banal et habituel pour une collectivité. Cette agence nous aide notamment dans l'organisation d'événements comme l'inauguration de la place Aimée-Césaire. Elle a été choisie pour la modestie de ses tarifs », précise-t-elle.

Contacté, le directeur de l'agence DA Conseils, Georges Dardel, affirme avoir déjà travaillé avec une myriade de villes « de tous les bords de gauche » en Ile-de-France, comme la communiste Nanterre, l'écologiste Sevran ou la socialiste Conflans-Sainte-Honorine. « Voilà deux ans que nous travaillons avec Montreuil. Nous avons par exemple refait la maquette du journal municipal », précise Georges Dardel.

En Ile-de-France, de nombreuses villes font appel à de telles agences. A Montreuil, l'agence DA Conseils s'est notamment occupée d'une enquête d'opinion sur la qualité du service public qui a été publiée dans le journal municipal.

B.L.